

## COMMUNIQUÉ

## ARBITRAGE DU SOUS-PRÉFET RELATIF AUX ENJEUX SCOLAIRES SUR LES COMMUNES DE CONCHES SUR GONDOIRE ET DE GUERMANTES

## **ARETENIR**

- École Gustave Ribaud fermée à compter de la rentrée 2025-2026
- Début de la phase 2 des travaux à programmer avant l'été 2024

Le 2 février 2024

Par courrier, du 1<sup>er</sup> février 2024, le Sous-Préfet de Torcy a rendu son arbitrage sur la mise en place d'une solution pérenne et bénéfique pour l'ensemble de la communauté éducative.

Il a décidé que l'école Gustave Ribaud sera fermée à partir de la rentrée scolaire 2025-2026. Cette échéance permettra de finaliser le transfert de ses effectifs vers l'école élémentaire intercommunale du Val Guermantes dans des conditions fluides tout en laissant suffisamment de temps pour terminer les travaux de la phase 2 de l'école intercommunale du Val Guermantes.

Il a demandé que la phase 2 des travaux de l'école élémentaire intercommunale du Val Guermantes débute avant l'été 2024 afin de garantir la disponibilité des locaux pour accueillir les effectifs de Gustave Ribaud. Il a mentionné que ces travaux, prévus depuis 2022, sont d'autant plus indispensables qu'ils permettront d'assurer des conditions d'apprentissage optimales a chacun.